

La morphologie verbale

Le verbe : généralités

Le verbe est considéré comme le pivot, le cœur de la phrase. C'est lui qui donne véritablement son sens et sa cohérence à la phrase. Il permet d'exprimer une action, un événement ou un état (un procès).

Le verbe varie selon :

- **La personne** : six personnes à l'indicatif et au subjonctif ; trois personnes seulement à l'impératif ;
- **Le temps** : le procès est situé par rapport à un repère temporel. Il s'inscrit dans le passé, dans le présent ou dans le futur ;
- **Le mode** : il indique comment la personne qui parle envisage le procès ;
- **L'aspect** : il indique la manière dont le procès se déroule ;
- **La voix** : elle indique si le sujet « grammatical » du verbe est actif ou passif.

I- Les types de verbes

Il existe trois types des verbes : les verbes pleins, les verbes auxiliaires et les verbes semi-auxiliaires.

- 1- **Les verbes pleins** : ce sont les plus nombreux. Ils sont le plus souvent suivis d'un adverbe ou d'un ou plusieurs compléments :

Il **marche vite**, il **se dépêche** tout en faisant attention aux voitures.

- 2- **Les verbes auxiliaires (être/avoir)** : ils sont utilisés, avec un participe passé, pour former **les temps composés** :

Quand nous **sommes arrivés**, il **avait déjà fini** son travail.

- 3- Les verbes **semi-auxiliaires** : ce sont des verbes conjugués toujours suivis d'un infinitif (non complément de ce verbe). Ils peuvent avoir différentes valeurs :

- Une valeur **de temps** (passé ou futur) : « **venir de, aller** » :
Elle **vient** juste **de** finir son travail, on **va** partir dans dix minutes.
- Une valeur **d'aspect** (début, déroulement ou fin d'une action) : « **se mettre à, commencer à/ être en train de, continuer à/ finir de, s'arrêter de** » :
C'est maintenant que tu **te mets à** faire tes devoirs alors que ton frère **a déjà fini de** travailler !
- Une valeur **de mode** :
 - exprimant **l'obligation** : « **devoir, falloir,...** »
Tu **dois venir** avec moi, il **faut** absolument **régler** ce problème.
 - exprimant **la possibilité, l'éventualité** : « **pouvoir, devoir,...** »
Il n'est pas venu aujourd'hui ! Il **doit être** malade.
Quand je l'ai rencontré, il **pouvait être** environ trois heures.
- Une valeur passive : « **se laisser, se faire, se voir, s'entendre, se sentir** »
Il **s'est fait** attaquer par son adversaire mais il ne **s'est pas laissé faire** !

II- Temps, mode, aspect

1- Le temps

En français, on doit distinguer le **temps chronologique** (le temps « vécu ») et le **temps verbal** (grammatical) qui ne se recouvrent pas toujours.

On peut définir le temps par rapport à deux points de repère :

- Le moment où l'on parle (le **moment de l'énonciation**) ;
- Le moment où se situent l'évènement ou l'action dont on parle.

Soit ces deux moments coïncident : **je suis là**.

Soit ils ne coïncident pas. L'évènement peut se situer **avant le moment où l'on parle** (**Hier, je suis allé le voir**) ou après le moment où l'on parle (**J'irai le voir demain**)

2- Le mode

Le mode permet d'exprimer l'attitude de la personne qui parle par rapport à ce qu'elle dit.

- Christophe **vient**. (mode **indicatif** : on énonce **un fait, une réalité**)
- Je doute que Christophe **puisse** venir. (mode **subjonctif** : on émet **un doute**)
- Christophe, **viens** ! (mode **impératif** : on énonce **un ordre**)

Une même attitude, une même intention de communication peut cependant s'exprimer différemment. Ainsi pour l'ordre :

- **Fermez** la porte ! (mode **impératif**)
- Vous **fermez** la porte, s'il vous plait ? (**indicatif**)
- Vous **pourriez** fermer la porte ? (**conditionnel**)
- Je veux que vous **fermiez** la porte. (**subjonctif**)
- **Fermer** la porte en sortant. (**infinitif**)

On distingue deux types de modes :

- Les **modes personnels** qui ont des sujets personnels et se conjuguent : **l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif** ;
- Les **modes impersonnels** qui n'ont pas de sujets personnels et sont invariables : **l'infinitif, le participe et le gérondif**.

3- L'aspect

L'aspect indique la manière dont se déroulent l'action, l'évènement. Il peut s'agir, par exemple :

- D'une action **qui dure** (aspect **duratif**) : vivre, attendre, etc.
- D'une action **ponctuelle** (aspect **ponctuel**) : arriver, sortir, etc.
- D'une action **qui est en train de se réaliser** : on est en train de dîner.

- D'une action **qui peut se réaliser dans un avenir proche** : ce soir on va dîner au restaurant.
- D'une action **qui commence à se réaliser** : on se met à dîner.
- D'une action **qui vient d'avoir lieu (passé récent)** : on vient (juste) de dîner.
- D'une action **qui se répète** : tous les soirs, on dîne à 8h.